

Mon assurance pour chiens et chats



Couverture maladie et accident

- ✓ Frais médicaux
- ✓ Maladies chroniques
- ✓ Vaccins
- ✓ Thérapies alternatives
- ✓ Frais de castration ou stérilisation
- ✓ Frais de détartrage
- ✓ Transport d'urgence
- ✓ Couverture dans le monde entier



dès **CHF 6.50** par mois

Pourquoi Animalia?

90% de
vos frais
remboursés

Animalia vous aide à prendre en charge les frais de santé de votre compagnon en cas de maladie et d'accident.

L'assurance Animalia couvre **de manière illimitée** les frais médicaux de votre animal; elle participe aussi aux frais de vaccination sans franchise, ainsi qu'à ceux de placement de votre animal, si vous êtes hospitalisé.

Préservez la santé de votre animal de compagnie tout en allégeant vos dépenses en cas d'imprévus! Quelle que soit la formule d'assurance que vous allez choisir, nous sommes présents pour vous informer, vous guider et rembourser vos factures en toute simplicité!

Exemples de frais de traitement:

- Analyse (sang, radiographie, IRM):
CHF 300.- à CHF 1'000.-
- Fracture de la jambe:
CHF 2'700.-
- Torsion de l'estomac:
CHF 3'000.-



Ce document est établi sous réserve de modifications des conditions d'assurance. Les dispositions légales ainsi que les conditions générales d'assurance déterminent le droit aux prestations.

Aperçu des prestations

Animalia vous **rembourse 90 % des frais**, dans la limite des prestations et des montants indiqués ci-dessous, selon la franchise choisie.

Vous trouverez toutes les informations sur www.animalia.ch.



Frais couverts en cas de maladie et d'accident

Traitements médicaux

Examens et soins prodigués par un vétérinaire ainsi que les médicaments et moyens auxiliaires prescrits ou délivrés au cabinet, avec une somme d'assurance illimitée.

Maladies chroniques

- **Animal assuré avant ses 2 ans: maladies chroniques assurées tout au long de la vie de l'animal, avec une somme d'assurance illimitée.**
- **Animal assuré après ses 2 ans: maladies chroniques assurées pendant 3 mois.**

Soins complémentaires

Homéopathie, acupuncture, ostéopathie, physiothérapie, aquathérapie, psychothérapie, phytothérapie, biorésonnance, thérapie comportementale, médecine chinoise:
jusqu'à CHF 600.– par année.

Transport d'urgence en ambulance

Jusqu'à CHF 100.– par année.

Urgences à l'étranger

Couverture dans le monde entier.



Autres prestations

Pour votre compagnon le plus fidèle, Animalia va encore plus loin et couvre les frais suivants:

Prestations spéciales

- **Frais de détartrage**
 - **Frais de castration ou de stérilisation**
 - **Frais d'euthanasie justifiée médicalement**
 - **Frais de crémation**
 - Frais de parution d'une annonce (presse, Internet, radio, etc.) en cas de perte ou de vol de l'animal
 - Frais de téléphonie à l'étranger pour obtenir de l'assistance en cas d'urgence
- Ces frais sont pris en charge jusqu'à CHF 200.– par année.

Vaccins

CHF 50.– par année, **non soumis à la franchise et à la quote-part.**

Hébergement

- Hébergement du détenteur en cas d'hospitalisation de l'animal
- Hébergement et pension de l'animal au cabinet

Ces frais sont pris en charge jusqu'à CHF 200.– par année.

Placement de l'animal

Jusqu'à CHF 150.– par an pour les frais de placement de l'animal en cas d'hospitalisation du détenteur ou si celui-ci doit s'absenter plus de 24 heures en cas d'événement imprévu.

Protection en cas de sinistre

Animalia renonce à son droit de résiliation suite à un sinistre.

Limites de couverture

Reproduction

La gestation et la mise-bas, ainsi que leurs suites (art. B5.10).

Maladies liées à la race

L'invalidité, les maladies congénitales et/ou héréditaires liées à la race (art. B5.11).

La liste exhaustive des prestations non assurées se trouve dans les conditions générales.

Primes mensuelles

Chats

Couverture	Illimitée		
Franchise annuelle	CHF 250.–	CHF 500.–	CHF 1'000.–
Classe d'âge			
3 mois à 2 ans	CHF 13,90	CHF 9,50	CHF 6,50
3 ans à 4 ans	CHF 16,90	CHF 11,50	CHF 7,90
5 ans à 6 ans	CHF 19,90	CHF 13,50	CHF 9,50

Chiens

Couverture	Illimitée		
Franchise annuelle	CHF 250.–	CHF 500.–	CHF 1'000.–
Classe d'âge			
3 mois à 2 ans	CHF 27,90	CHF 18,50	CHF 12,90
3 ans à 4 ans	CHF 33,50	CHF 22,50	CHF 15,90
5 ans à 6 ans	CHF 40,50	CHF 26,90	CHF 18,90

Hors timbre fédéral.

Consultez toutes nos primes et classes d'âge ainsi que les conditions générales d'assurance sur notre site ou auprès de votre agence Vaudoise la plus proche.

L'assurance peut être maintenue tout au long de la vie de l'animal. L'adaptation de la prime à la classe d'âge supérieure s'opère le 1^{er} janvier de l'année où l'animal atteint l'âge de trois ans, respectivement cinq, sept, neuf et onze ans.

Aucun examen de santé n'est demandé à la conclusion.



Oui, j'assure mon animal

N° agence

N° agent



Preneur d'assurance

Madame Monsieur

Date de naissance

Nom

Prénom

Rue

NPA, localité

Téléphone

N°IBAN CH

E-mail

Nationalité

Permis de séjour

Animal assuré

Date de naissance Chien Chat Mâle Femelle Pedigree Oui Non

Nom de l'animal Type de chien Pure race Croisé Race inconnue

Race Nom inscrit sur le pedigree

N° puce électronique (si l'animal porte une puce électronique)

Prime mensuelle maladie et accident

Couverture	Illimitée		
Franchise annuelle	<input type="checkbox"/> CHF 250.–	<input type="checkbox"/> CHF 500.–	<input type="checkbox"/> CHF 1'000.–
Chats			
3 mois à 2 ans	CHF 13.90	CHF 9.50	CHF 6.50
3 ans à 4 ans	CHF 16.90	CHF 11.50	CHF 7.90
5 ans à 6 ans	CHF 19.90	CHF 13.50	CHF 9.50
Chiens			
3 mois à 2 ans	CHF 27.90	CHF 18.50	CHF 12.90
3 ans à 4 ans	CHF 33.50	CHF 22.50	CHF 15.90
5 ans à 6 ans	CHF 40.50	CHF 26.90	CHF 18.90

Hors timbre fédéral.

Paiement – entrée en vigueur et durée du contrat

Mode de paiement Annuel Semestriel Surprime de 2% pour autant que la prime annuelle soit supérieure à CHF 200.– Trimestriel Surprime de 4% pour autant que la prime annuelle soit supérieure à CHF 400.–

Entrée en vigueur de la couverture (au plus tôt à la date de signature) Edition des CGA

Echéance de la prime: 1^{er} janvier

Durée minimale du contrat: 3 ans

Date

Lieu

Signature du proposant

Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales d'assurance (www.animalia.ch) et les accepte. Je déclare avoir répondu en toute sincérité aux questions qui précèdent, afin de valider légalement le contrat Animalia avec la Vaudoise. Je donne mon accord à la Vaudoise pour le traitement des renseignements fournis dans le cadre de la gestion du contrat, notamment en cas de sinistre. Je l'autorise à les transmettre si nécessaire aux réassureurs ou d'autres assureurs, ainsi qu'à recueillir des renseignements auprès de ces derniers ou de tiers.



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



Vaudoise Assurances
Animalia
Case postale 105
1001 Lausanne

La Vaudoise, pour plus de sérénité

L'existence humaine est jalonnée de nombreuses étapes. Il est primordial de pouvoir compter sur un assureur présent, proche de vous et à votre écoute.

La Vaudoise s'engage à vos côtés et vous accompagne tout au long de votre vie. Nous mettons tout notre savoir-faire dans la recherche de solutions concrètes adaptées à vos besoins réels.

Ainsi, vous pouvez consacrer votre énergie aux personnes et aux activités qui vous tiennent à cœur, en toute sérénité.

www.vaudoise.ch

Une question?

animalia@vaudoise.ch

T 0800 264 625

www.animalia.ch

www.facebook.com/animalia.va

Représenté par